

**COMPTES DE
L'EXERCICE**

2017



**DE LA
COMMUNE ET
BOURGEOISIE D'ISÉRABLES**

Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale,

le jeudi 21 juin 2018,

à 19h30 à la salle de gymnastique,

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 14 décembre 2017;
2. Présentation des comptes de l'exercice 2017 de la Bourgeoisie d'Isérables ;
3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes;
4. Divers.

Conformément aux dispositions légales, le fascicule des comptes 2017 peut être consulté durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture au bureau communal.

L'Administration bourgeoisiale

Le billet de la bourgeoisie

Chères bourgeoises,
Chers bourgeois,

Vous êtes convoqués en assemblée bourgeoisiale le jeudi 21 juin 2018 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2017 de la Bourgeoisie d'Isérables.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement 2017 de la bourgeoisie boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 18'793.45. Avec un total des amortissements de CHF 14'103.30, le compte 2017 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 4'690.15.

Les charges de fonctionnement (sans les amortissements) atteignent CHF 92'276.95. Elles comprennent CHF 10'086.20 de frais administratifs et financiers (assurances, impôts, intérêts ...); CHF 37'190.75 pour les entretiens des chalets d'alpage, du matériel, des installations, du réseau d'eau et des chemins de la Bourgeoisie et CHF 45'000.- pour les mesures sylvicoles (PRC Balavaux).

Les revenus de fonctionnement se montent en 2017 à CHF 110'070.40. Ils se composent pour l'essentiel d'une subvention communale sylvicole de CHF 30'000.-, de la contribution annuelle de NVRM SA (Nendaz Veysonnaz Remontées Mécaniques SA) de CHF 21'000.-, de la location des alpages bourgeoisiaux pour CHF 18'000.- et des subventions sylvicoles fédérales et cantonales pour CHF 42'118.40.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Les montants investis en 2017 atteignent CHF 154'662.30 et des recettes d'investissement (subventions) ont été perçues pour CHF 95'560.-. Les investissements nets à charge de la Bourgeoisie ont donc atteint CHF 59'102.30.

Les investissements consentis sont les suivants :

- | | |
|---|---------------|
| - Mise en conformité de la fromagerie d'alpage pour : | CHF 24'946.55 |
| - Mise en valeur du plus grand mélèze d'Europe pour | CHF 24'644.05 |
| - PRC Balavaux II (dernière étape) pour : | CHF 25'291.20 |
| - Biodiversité Pra Da Dzeu pour | CHF 79'780.50 |

DIVERS

La convention d'utilisation du domaine bourgeoisial par NVRM SA (Nendaz Veysonnaz Remontées Mécaniques SA) a été dénoncée en janvier de cette année. Elle sera renégociée en prenant en compte les aménagements nouvellement réalisés (enneigement technique) et les installations prévues dans un futur proche (téléski de l'Aviation et télécabine Prarions – Plan du Fou).

Le projet de réfection de la toiture des écuries hautes de Balavaux, arrive à maturité et les travaux à proprement parler devraient pouvoir débuter en 2019, soit 80 ans après la construction de ce magnifique ambassadeur du patrimoine agropastoral bedjui !

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de notre assemblée bourgeoisiale, je vous adresse, chères bourgeoises et chers bourgeois, mes meilleurs sentiments.

Pour la bourgeoisie d'Isérables

Régis Monnet
Président

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	fr.	93'647.30	22'050.00	92'276.95
Revenus financiers	+ fr.	112'047.06	49'600.00	111'070.40
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	18'399.76	27'550.00	18'793.45

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	18'399.76	27'550.00	18'793.45
Amortissements ordinaires	- fr.	15'000.00	15'000.00	14'103.30
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	-	-
Excédent de revenus	= fr.	3'399.76	12'550.00	4'690.15

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	-	230'000.00	154'662.30
Recettes	- fr.	-5'000.00	190'000.00	95'560.00
Investissements nets	= fr.	5'000.00	40'000.00	59'102.30
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	18'399.76	27'550.00	18'793.45
Investissements nets	- fr.	5'000.00	40'000.00	59'102.30
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	12'450.00	40'308.85
Excédent de financement	= fr.	13'399.76	-	-

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2016

Etat 31.12.2017

Provenance des fonds

Emploi de fonds

	2'858'490.47	2'903'529.47	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
1 Actif				
Patrimoine financier	225'939.47	225'979.47		
10 Disponibilités	120'639.72	124'252.72	-	3'613.00
11 Avoirs	24'773.75	24'725.75	48.00	-
12 Placements	35'001.00	10'001.00	25'000.00	-
13 Actifs transitoires	45'525.00	67'000.00	-	21'475.00
Patrimoine administratif	2'632'551.00	2'677'550.00		
14 Investissements propres	66'001.00	111'000.00	-	-
15 Prêts et participations permanentes	2'566'550.00	2'566'550.00	-	-
16 Subventions d'investissement	-	-	-	-
17 Autres dépenses activables	-	-	-	-
Financements spéciaux				
18 Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
Découvert				
19 Découvert du bilan	-	-	-	-
2 Passif	2'858'490.47	2'903'529.47		
Engagement	283'879.46	324'228.31		
20 Engagements courants	259'105.71	296'949.36	37'843.65	-
21 Dettes à court terme	-	-	-	-
22 Dettes à moyen et à long terme	24'773.75	24'725.75	-	48.00
23 Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24 Provisions	-	-	-	-
25 Passifs transitoires	-	2'553.20	2'553.20	-
Financements spéciaux				
28 Engagements envers les financements spéciaux	-	-	-	-
Fortune	2'574'611.01	2'579'301.16		
29 Fortune nette	2'574'611.01	2'579'301.16		
			-	40'308.85
			65'444.85	65'444.85

Excédent de financement du compte administratif
Insuffisance de financement du compte administratif

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	6'074.00	-	5'950.00	-	6'774.00	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	42'501.30	74'765.00	28'000.00	10'000.00	51'686.10	72'118.40
9 Finances et impôts	60'072.00	37'282.06	3'100.00	39'600.00	47'920.15	38'952.00
Total des charges et des revenus	108'647.30	112'047.06	37'050.00	49'600.00	106'380.25	111'070.40
Excédent de charges	3'399.76	-	12'550.00	-	4'690.15	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	-	-

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	700.00		700.00		1'324.00	
31 Biens, services et marchandises	7'814.30		8'350.00		8'762.20	
32 Intérêts passifs	27'501.30		13'000.00		37'190.75	
33 Amortissements	15'000.00		15'000.00		14'103.30	
34 Parts à des contributions sans affectation	57'631.70		-		45'000.00	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	-		-		-	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts	-	37'000.00	-	39'000.00	-	39'000.00
41 Patentes et concessions		282.06		600.00		-48.00
42 Revenus des biens		-		-		-
43 Contributions		74'765.00		10'000.00		72'118.40
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		-		-		-
45 Restitutions de collectivités publiques		-		-		-
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	108'647.30	112'047.06	37'050.00	49'600.00	106'380.25	111'070.40

Excédent de charges	-	-	-	-	-	-
Excédent de revenus	3'399.76		12'550.00		4'690.15	

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	-	-5'000.00	230'000.00	190'000.00	154'662.30	95'560.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-5'000.00	230'000.00	190'000.00	154'662.30	95'560.00
Excédent de dépenses		5'000.00		40'000.00		59'102.30
Excédent de recettes						

Compte des investissements selon les natures

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	-	-	230'000.00	-	154'662.30	-
52 Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
56 Subventions accordées	-	-	-	-	-	-
57 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
58 Autres dépenses activables	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Contributions de tiers	-	-	-	-	-	-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
63 Facturation à des tiers	-	-	-	-	-	-
64 Remboursement de subventions acquises	-	-	-	-	-	-
66 Subventions acquises	-	-5'000.00	-	190'000.00	-	95'560.00
67 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-5'000.00	230'000.00	190'000.00	154'662.30	95'560.00
Excédent de dépenses	-	5'000.00	-	40'000.00	-	59'102.30
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

BOURGEOISIE D'ISERABLES
TABLEAU DES ACTIFS A AMORTIR COMPTES 2017

	Valeur comptable	Variations en 2017		Valeur à amortir	Taux	Amortissement	Valeur comptable
	au 31.12.2016	Augmentation	Diminution				
Actions Téléndaz	10'000.00			10'000.00	50	0.00	10'000.00
Bâtiments	28'000.00	24'946.55		52'946.55	10	5'946.55	47'000.00
Place de traite Tracouet	38'000.00			38'000.00	10	4'000.00	34'000.00
Mise en valeur mélèze de Balavaux	1.00	24'644.05		24'645.05	10	2'645.05	22'000.00
Biodiversité Pra Da Dzeu	0.00	79'780.50	75'560.00	4'220.50	10	720.50	3'500.00
PRC Balavaux II	0.00	25'291.20	20'000.00	5'291.20	10	791.20	4'500.00
	76'001.00	154'662.30	95'560.00	135'103.30		14'103.30	121'000.00

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2016	2017	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	368.0%	31.8%	58.0%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2016	2017	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	16.4%	16.9%	16.7%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2016	2017	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	18.5%	11.3%	14.1%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.1 Taux global des amortissements	2016	2017	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	22.7%	15.0%	18.0%

4. Endettement net par habitant (I4)	2016	2017	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	68	118	93

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2016	2017	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	253.4%	291.9%	272.6%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

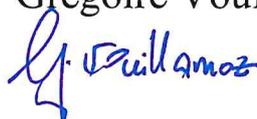
Certifié conforme par le Conseil bourgeoisial en date du 28 mai 2018

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



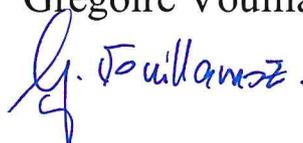
Les comptes 2017 ont été approuvés par l'assemblée bourgeoisiale en date du 21 juin 2018

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



Comptabilité
Expertise
Fiscalité
Impôt
Management
Audit Révision

A l'assemblée primaire de la
Bourgeoisie d'Isérables
1914 Isérables

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2017

En exécution du mandat confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 72 ss de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, nous avons effectué l'audit des **comptes annuels 2017** de la Bourgeoisie d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, incombe au Conseil. Celle-ci comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux recommandations de la profession. Sur la base de ces recommandations, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit de même que l'évaluation des risques relèvent du jugement de l'auditeur. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante pour former notre opinion. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions légales
- l'entretien final avec le Président de la Bourgeoisie a eu lieu
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible et a augmenté durant l'année
- les compétences en matière financière sont respectées
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Leytron, le 4 juin 2018 / NM

CEFIMA SA – Fiduciaire de Leytron

Nicolas MARTINET
Réviseur responsable

Patrice MARTINET

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
assemblée bourgeoiale

Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2017

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissements net	Organe compétent: décision du Conseil Municipal	Montant	Conseil municipal décision du:	Montant	Assemblée Primaire décision du:				
	Néant										
Les compétences de l'AP se montent à 1'100'000											

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Convocation de l'assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée pour,

**le jeudi 21 juin 2018, à 20h00,
à la salle de gymnastique.**

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 14 décembre 2017;*
- 2. Présentation des comptes de l'exercice 2017 de la Municipalité d'Isérables;*
- 3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes 2017 ;*
- 4. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les comptes peuvent être consultés au greffe communal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture.

L'Administration Communale

Le billet de la municipalité

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Vous êtes convoqués en assemblée primaire le jeudi 21 juin 2018 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2017 de la municipalité d'Isérables.

Votre Conseil communal est toujours soucieux de limiter les frais de fonctionnement tout en rendant le meilleur service possible à l'ensemble des citoyens et ceci malgré la diminution continue de la population. Les comptes de fonctionnement 2017, dont les éléments principaux sont présentés ci-après, illustrent ce souci permanent d'efficacité.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE MUNICIPALE

▪ **Considérations générales**

Le compte de fonctionnement 2017 de la commune boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 806'666.85. Elle est très légèrement supérieure à la moyenne des marges d'autofinancement des 12 dernières années (CHF 784'000.-). Ce bon résultat s'explique par des dépenses maîtrisées.

Avec un total des amortissements de CHF 691'145.20, le compte 2017 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 117'521.65.

Pour les différents chapitres du compte de fonctionnement, on relève les éléments principaux suivants :

▪ **Administration générale**

Les charges nettes de fonctionnement de l'administration générale atteignent CHF 489'215.90 en 2017, contre CHF 529'394.20 en 2016. Cette diminution de plus de CHF 40'000.- est essentiellement induite par la baisse des coûts d'entretien des bâtiments communaux. Les travaux de mise en adéquation OIBT (Ordonnance sur les Installations Basse Tension) des bâtiments communaux sont en effet pratiquement terminés. Pour le reste de ce dicastère, les charges sont restées très stables.

L'administration générale ne représente que 12.1 % du total des dépenses de fonctionnement du ménage communal.

▪ **Sécurité publique**

Avec un total net de charges de CHF 186'152.40, le chapitre de la sécurité publique a coûté environ CHF 16'500.- de moins qu'en 2016. Les charges de ce dicastère qui comprend essentiellement des services que nous partageons avec les communes voisines (PIDR, CSIB, AP2R,...) sont actuellement bien maîtrisées et représentent 4.6 % des dépenses communales.

▪ **Enseignement et formation**

Le coût net à charge de la commune pour l'enseignement (école primaire & CO) et la formation s'élève à CHF 499'417.05 en 2017, ce qui représente 12.4 % des charges communales. L'essentiel de ces coûts est directement facturé par le canton.

Pour 2017 on relèvera que des travaux d'entretien ont à nouveau été réalisés dans les bâtiments scolaires (école du village et salles de classes du parking) pour un montant de CHF 74'737.-.

Depuis le rachat du CO des 2 Rives situé à Leytron en 2016, on observe une diminution significative des frais d'exploitation qui sont passés pour Isérables de plus de CHF 57'000.- en 2016 à moins de CHF 30'000.- en 2017. Cette première année de fonctionnement en dehors de l'ARM tend à démontrer la justesse des décisions prises par les communes de Chamoson, Leytron, Saillon, Riddes et Isérables.

▪ **Culture, loisirs et culte**

Globalement les coûts de ce dicastère ont diminué en 2017 de 8.9 % par rapport à 2016 pour atteindre CHF 165'214.65, ce qui représente le 4.1 % des charges communales. Malgré cette diminution significative des charges, les sociétés locales ont vu leurs subventions progresser de façon tangible pour atteindre près de CHF 25'000.- en 2017 contre CHF 14'000.- en 2016.

Des travaux d'entretien des installations sportives (patinoire des Comballes et stade des Combes) ont été réalisés pour environ CHF 15'000.-.

Plus de CHF 23'000.- ont été consacrés à la rénovation de la place de jeux de la Crête de la Chapelle ainsi qu'à l'entretien des parcs et des fontaines.

L'essentiel des économies réalisées dans ce dicastère provient de la mise en application de la nouvelle clé de répartition au sein du secteur pastoral. Les salaires pastoraux à notre charge sont ainsi passés de CHF 67'887.60 en 2016 à CHF 43'745.35 en 2017.

▪ **Santé**

Les coûts de ce dicastère atteignent CHF 76'503.70 en 2017, en légère augmentation par rapport à 2016. Les dépenses liées à la santé ne représentent toutefois que le 1.9 % des charges de fonctionnement de l'ensemble de la commune.

▪ **Prévoyance sociale**

Pour 2017, le dicastère de la prévoyance sociale représente 8.4% des dépenses du ménage communal. Ce poste tend à augmenter depuis une dizaine d'année et atteint CHF 339'043.40 soit CHF 51'256.85 de plus qu'en 2016.

Les 2/3 des charges sont directement facturées par le canton et la commune n'a donc que très peu de marge de manœuvre. L'évolution des charges est pour beaucoup induite par le vieillissement de la population qui a pour effet d'augmenter de façon importante le financement des EMS (CHF 44'000.- de plus en 2017 qu'en 2016).

La contribution communale pour les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans révolus s'élève pour 2017 à CHF 64'200.-. Votre conseil communal souhaite maintenir cette aide non obligatoire afin d'encourager les familles à demeurer à Isérables.

▪ **Trafic**

Ce dicastère représente 21.6 % des charges communales, soit CHF 870'739.85 de dépenses nettes. Pour 2017 ces charges sont en légère diminution (-CHF 68'800.-) par rapport à celles de 2016.

La participation communale à la réfection des routes cantonales s'est élevée à CHF 45'644.55 pour 2017.

Comme chaque année, des sommes importantes ont été utilisées pour l'entretien du réseau routier communal. Globalement ce poste a atteint CHF 232'147.- en 2017.

L'entretien du parc de véhicules et de machines est resté stable en 2017 (CHF 42'797.70). L'entretien et la rénovation de l'éclairage public s'est poursuivi pour un montant de CHF 30'000.- environ.

▪ **Protection et aménagement de l'environnement**

Les coûts globaux de l'approvisionnement en eau potable se montent à CHF 201'247.75. Les recettes du service des eaux atteignent CHF 118'868.- et témoignent d'un manque de financement d'environ CHF 82'379.75. Ce déséquilibre a fortement augmenté en 2017 (+CHF 55'000.-) en raison essentiellement des travaux d'entretien sur le réseau d'eau potable à La Teise. L'autofinancement de ce service ne pourra se réaliser que par la pose de compteurs pour facturer les coûts réels liés à la consommation de chacun des abonnés.

Le coût du traitement des eaux usées est resté stable en 2017 et se monte à CHF 106'911.70. Les recettes atteignent CHF 103'397.55. Ce service est donc actuellement pratiquement autofinancé.

Le traitement des déchets et des ordures induit CHF 178'304.15 de frais pour 2017, en baisse par rapport à 2016 de plus de CHF 15'000.-. Cette variation est essentiellement due à la diminution des transports suite à la mise en service de la déchetterie intercommunale du Rosselin.

Avec CHF 116'512.35 de recettes, le compte du traitement des déchets boucle avec un manque de financement de CHF 61'791.80. L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la « taxe au sac » devra permettre l'autofinancement de ce service.

Globalement le manque d'autofinancement des services atteint CHF 147'685.70, cette situation devra être corrigée dans les prochaines années.

▪ **Economie publique**

En 2017, la microcentrale de turbinage du Arzay a engendré des ventes d'énergie pour près de CHF 330'000.-, soit 9.4 % de moins qu'en 2016. Cette diminution est due à des conditions hydrologiques et climatiques particulièrement sèches et chaudes durant l'année 2017. Les débits des sources ont été inférieurs à la moyenne décennale alors que les débits prélevés pour l'arrosage ont, au contraire, été nettement supérieurs à cette moyenne.

A elle seule la microcentrale du Arzay représente toutefois 7.9 % de toutes les recettes de la commune d'Isérables.

▪ **Finances et impôts**

Les recettes fiscales ordinaires (impôt sur le revenu, sur la fortune, impôt foncier et sur le bénéfice des sociétés) sont restées stables en 2017 et se montent à CHF 2'375'534.70.

La vente du terrain à La Tzoumaz a été inscrite dans les comptes 2017 pour un montant net de CHF 73'500.-.

La somme reçue pour la péréquation financière atteint CHF 363'355.-, ce qui est inférieur de près de CHF 10'000.- à la prévision du canton pour l'élaboration du budget 2017.

Les recettes effectives totales des impôts, de la péréquation financière et des gains sur la réalisation du patrimoine financier atteignent en 2017 CHF 2'878'405.66, en régression de 0.5 % par rapport à 2016. Cette diminution des recettes fiscales est induite par la décroissance de la population et doit nous inciter à la plus grande prudence dans la gestion du ménage communal.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à CHF 1'620'244.60 et les recettes d'investissement à CHF 849'993.40. Les dépenses nettes atteignent donc CHF 770'251.20 et ont intégralement été financées par la marge d'autofinancement dégagée.

Les investissements 2017 ont été les suivants :

- La deuxième partie des travaux d'aménagement de la place de jeux et de récréation (derrière l'église) a été réalisée pour un coût de CHF 80'265.35. Des recettes d'investissements de CHF 26'503.- sont à recevoir de la part du canton.
- Un solde de coûts (frais de notaire) liés à la reprise par les communes du Cycle d'Orientation des 2 Rives (Chamoson, Leytron, Saillon, Riddes et Iséables) a été enregistré pour un montant de CHF 2'257.65.
- Conformément au budget, un montant de CHF 35'000.- a été alloué à la Paroisse St-Théodule dans le cadre des travaux de rénovation de l'église paroissiale.
- CHF 11'949.90 ont été versés au canton à titre de participation communale aux institutions sociales en faveur des handicapés. On relèvera que le montant de cet investissement était annoncé à CHF 5'600.- par le canton au moment de l'élaboration du budget.
- L'achat de 3 étages du bâtiment de l'Alpina devant servir à l'installation de la Maison Bedjuasse des Générations s'est concrétisé pour CHF 250'132.50.
- La participation communale aux frais de construction des routes cantonales s'est élevée à CHF 1'886.30.
- Des travaux de réfection ou de goudronnage ont été entrepris sur des tronçons de routes communales (Tsepet, Cerisier, Teur, Grands Esserts) pour un montant de CHF 72'779.35.
- La 1^{ère} partie des travaux d'aménagement du jardin du souvenir au cimetière a été réalisée pour CHF 91'195.60.
- Les ouvrages de protection contre les effondrements de la falaise morainique des Chenevires ont été en grande partie construits en 2017, pour un montant de

CHF 871'743.35. Des subventions de CHF 694'805.60 ont été enregistrées comme recettes d'investissement.

- Un montant de CHF 14'882.- a été investi dans l'aménagement des zones à construire (inventaire ISOS – Isérables 2025).
- Les routes agricoles hors remaniement (Sous Ville et Teur) ont été finalisées en 2017 pour un coût de CHF 166'552.60 et des recettes de subventionnement de CHF 38'100.-
- Des travaux de rénovation des routes forestières ont été réalisés pour CHF 21'600.-.

L'endettement net de la commune, en diminution de CHF 38'415.65 s'élève à CHF 2'526'941.61 à la fin de l'année 2017, ce qui constitue un endettement mesuré. Si la marge d'autofinancement était maintenue et s'il n'était pas procédé à de nouveaux investissements, la dette communale pourrait être remboursée en moins de 5 ans. La dette nette par habitant s'élève à CHF 3'045.- pour 2017 alors qu'elle atteignait CHF 3'004.- en 2016. Cette légère augmentation de la dette par habitant est directement liée à la baisse progressive de la population. Cette évolution négative du nombre d'habitants constitue, à n'en pas douter, le souci qui est au cœur de chacune des décisions de vos autorités communales.

Les autres indicateurs financiers présentés dans ce fascicule après les différents aperçus des comptes de fonctionnement et d'investissement montrent également une situation financière maîtrisée.

Je vous invite, chères concitoyennes, chers concitoyens, à participer nombreux à cette assemblée primaire. En vous remerciant, au nom de toute l'équipe communale, pour votre fructueuse collaboration, je vous prie de recevoir, chères bedjuasses, chers bedjuis, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la municipalité d'Isérables

Régis Monnet
Président

Aperçu du compte administratif

Compte
2016Budget
2017Compte
2017

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	3'362'357.16	3'626'770.00	3'340'778.83
Revenus financiers	+ fr.	4'179'293.95	4'243'200.00	4'149'445.68
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	816'936.79	616'430.00	808'666.85

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	816'936.79	616'430.00	808'666.85
Amortissements ordinaires	- fr.	737'606.15	717'600.00	691'145.20
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	101'170.00	-
Excédent de revenus	= fr.	79'330.64	-	117'521.65

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	1'000'361.85	1'546'600.00	1'620'244.60
Recettes	- fr.	223'755.70	778'500.00	849'993.40
Investissements nets	= fr.	776'606.15	768'100.00	770'251.20
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	816'936.79	616'430.00	808'666.85
Investissements nets	- fr.	776'606.15	768'100.00	770'251.20
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	151'670.00	-
Excédent de financement	= fr.	40'330.64	-	38'415.65

Aperçu du bilan et du financement

État 31.12.2016

État 31.12.2017

Provenance des fonds

Emploi de fonds

1	Actif	7'810'235.73	8'562'569.00	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
	Patrimoine financier	2'865'227.73	3'538'455.00		
10	Disponibilités	884'002.42	1'362'900.45	-	478'898.03
11	Avoirs	594'077.70	738'670.90	-	144'593.20
12	Placements	562'003.00	535'503.00	26'500.00	-
13	Actifs transitoires	825'144.61	901'380.65	-	76'236.04
	Patrimoine administratif	4'945'008.00	5'024'114.00		
14	Investissements propres	4'945'008.00	5'024'114.00		
15	Prêts et participations permanentes	-	-		
16	Subventions d'investissement	-	-		
17	Autres dépenses activables	-	-		
	Financements spéciaux				
18	Avances aux financements spéciaux	-	-		
	Découvert				
19	Découvert du bilan	-	-		
	Passif	7'810'235.73	8'562'569.00		
	Engagement	5'430'584.99	6'065'396.61		
20	Engagements courants	-	-		
21	Dettes à court terme	-	-		
22	Dettes à moyen et à long terme	3'846'371.00	3'748'001.00		
23	Engagements envers des entités particulières	674'052.25	674'052.25		98'370.00
24	Provisions	65'000.00	65'000.00		
25	Passifs transitoires	845'161.74	1'578'343.36	733'181.62	
	Financements spéciaux				
28	Engagements envers les financements spéciaux	-	-		
	Fortune	2'379'650.74	2'497'172.39		
29	Fortune nette	2'379'650.74	2'497'172.39		

Excédent de financement du compte administratif
Insuffisance de financement du compte administratif

38'415.65

798'097.27

-

798'097.27

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	559'444.45	30'050.25	556'000.00	23'500.00	523'831.50	34'615.60
1 Sécurité publique	221'944.70	19'179.70	219'650.00	28'500.00	206'819.15	20'666.75
2 Enseignement et formation	532'115.60	15'092.75	520'020.00	18'500.00	515'507.45	16'090.40
3 Culture, loisirs et culte	201'489.80	20'368.85	162'750.00	15'000.00	177'413.65	12'199.00
4 Santé	73'983.55	7'612.50	75'600.00	5'000.00	79'715.70	3'185.00
5 Prévoyance sociale	307'552.10	19'765.55	404'100.00	64'000.00	346'843.70	7'800.30
6 Trafic	1'090'514.66	150'985.55	1'022'000.00	271'000.00	1'083'570.40	212'830.55
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	660'039.40	360'115.65	882'900.00	356'500.00	657'511.05	368'079.60
8 Economie publique, yc services industriels	341'960.50	553'227.99	385'850.00	561'200.00	362'166.56	517'027.95
9 Finances et impôts	110'918.55	3'002'895.16	115'500.00	2'900'000.00	78'544.87	2'956'950.53
Total des charges et des revenus	4'099'963.31	4'179'293.95	4'344'370.00	4'243'200.00	4'031'924.03	4'149'445.68

Excédent de charges

Excédent de revenus

79'330.64

-

-

101'170.00

117'521.65

-

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	911'472.30		889'650.00		873'554.15	
31 Biens, services et marchandises	1'331'415.01		1'383'500.00		1'377'877.58	
32 Intérêts passifs	53'658.25		61'000.00		24'684.25	
33 Amortissements	737'606.15		717'600.00		691'145.20	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	268'799.90		295'600.00		251'521.85	
36 Subventions accordées	634'211.70		713'020.00		658'341.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	162'800.00		284'000.00		154'800.00	
40 Impôts		2'379'103.99		2'371'000.00		2'375'354.70
41 Patentes et concessions		55'491.60		56'500.00		63'031.25
42 Revenus des biens		385'375.17		166'000.00		228'619.53
43 Contributions		920'212.84		946'200.00		937'347.45
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		254'611.00		373'000.00		363'360.30
45 Restitutions de collectivités publiques		4'385.55		4'000.00		4'334.45
46 Subventions		17'313.80		42'500.00		22'598.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		162'800.00		284'000.00		154'800.00
Total des charges et des revenus	4'099'963.31	4'179'293.95	4'344'370.00	4'243'200.00	4'031'924.03	4'149'445.68

Excédent de charges						
Excédent de revenus	79'330.64	-	-	101'170.00	117'521.65	-

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	572'626.35	9'500.00	130'000.00	28'500.00	82'523.00	26'503.00
3 Culture, loisirs et culte	-	-	35'000.00	-	35'000.00	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	8'995.70	-	255'600.00	-	262'082.40	-
6 Trafic	100'918.60	-	76'000.00	-	74'665.65	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	207'208.65	102'192.20	800'000.00	540'000.00	977'820.95	762'890.40
8 Economie publique, yc services industriels	110'612.55	112'063.50	250'000.00	210'000.00	188'152.60	60'600.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	1'000'361.85	223'755.70	1'546'600.00	778'500.00	1'620'244.60	849'993.40
Excédent de dépenses						
Excédent de recettes		776'606.15		768'100.00		770'251.20

Compte des investissements selon les natures

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	979'863.50	-	1'535'000.00	-	1'606'408.40	-
52 Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
56 Subventions accordées	20'498.35	-	11'600.00	-	13'836.20	-
57 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
58 Autres dépenses activables	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Contributions de tiers	-	11'407.65	-	-	-	15'957.60
62 Remboursement de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
63 Facturation à des tiers	-	-	-	-	-	-
64 Remboursement de subventions acquises	-	-	-	-	-	-
66 Subventions acquises	-	212'348.05	-	778'500.00	-	834'035.80
67 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	1'000'361.85	223'755.70	1'546'600.00	778'500.00	1'620'244.60	849'993.40
Excédent de dépenses						
Excédent de recettes		776'606.15		768'100.00		770'251.20

COMMUNE D'ISERABLES **Tableau des actifs à amortir - comptes 2017**

	Valeur compt. au 31.12.2016	Investissements au 31.12.2016			Investissements 2017			Investissements au 31.12.2017	Taux en %	Amort. cum. au 31.12.2016	Amort. 2017	Amort. cum. au 31.12.2017	Valeur compt. au 31.12.2017
		Augmentation	Diminution	Investissements	Augmentation	Diminution	Investissements						
Bâtiment administratif	0.00	680787.35	0.00	0.00	0.00	680787.35	10	680787.35	0.00	0.00	680787.35	0.00	
Bâtiment industriel	144'000.00	686315.00	0.00	0.00	0.00	686315.00	10	542'315.00	25'000.00	25'000.00	567'315.00	119'000.00	
Abri PC des Combes	54'000.00	705611.90	0.00	0.00	0.00	705611.90	10	651'611.90	9'000.00	9'000.00	660'611.90	45'000.00	
Véhicule corps sapeurs-pompiers	1.00	56873.00	0.00	0.00	0.00	56873.00	40	56'872.00	0.00	0.00	56'872.00	1.00	
Chauffage à distance (CAD)	62'000.00	767274.75	0.00	0.00	0.00	767274.75	10	705'274.75	20'000.00	20'000.00	725'274.75	42'000.00	
Bâtiment d'école	137'000.00	1213747.80	0.00	3'003.00	0.00	1210744.80	5	1'076'747.80	8'997.00	8'997.00	1'085'744.80	125'000.00	
Aménagements places publiques	91'000.00	96576.35	80'265.35	23'500.00	0.00	153341.70	5	5'576.35	8'765.35	8'765.35	14'341.70	139'000.00	
Reprise du CO de Leytron	443'000.00	466550.00	2'257.65	0.00	0.00	468807.65	5	23'550.00	24'257.65	24'257.65	47'807.65	421'000.00	
Terrain de football	11'000.00	467361.25	0.00	0.00	0.00	467361.25	10	456'361.25	10'999.00	10'999.00	467'360.25	1.00	
Rénovation église St-Théodule	24'000.00	250000.00	35'000.00	0.00	0.00	285000.00	10	226'000.00	6'000.00	6'000.00	232'000.00	53'000.00	
Aménag. Sportif Patinoire	57'000.00	402931.15	0.00	0.00	0.00	402931.15	10	345'931.15	15'000.00	15'000.00	360'931.15	42'000.00	
Institutions handicapés sociales	0.00	22907.30	11'949.90	0.00	0.00	34857.20	10	22'907.30	11'949.90	11'949.90	34'857.20	0.00	
Maison des générations	0.00	5000.00	250'132.50	0.00	0.00	255132.50	10	5'000.00	251'132.50	251'132.50	30'132.50	225'000.00	
Dépôt communal	94'000.00	221769.55	0.00	0.00	0.00	221769.55	10	127'769.55	19'000.00	19'000.00	146'769.55	75'000.00	
Participation routes cantonales	20'000.00	223023.55	1'886.30	0.00	0.00	224'909.85	10	203'023.55	21'886.30	21'886.30	224'909.85	0.00	
Routes communales	910'000.00	3100723.80	72'779.35	0.00	0.00	3173503.15	10	2'190'723.80	118'779.35	118'779.35	2'309'503.15	864'000.00	
Routes agricoles	7'000.00	367069.00	0.00	0.00	0.00	367069.00	10	360'069.00	6'999.00	6'999.00	367'068.00	1.00	
Plaques & noms de rues & maisons	3'000.00	26632.05	0.00	0.00	0.00	26632.05	10	23'632.05	2'999.00	2'999.00	26'631.05	1.00	
Eclairage public	5'000.00	97962.35	0.00	0.00	0.00	97962.35	10	92'962.35	4'999.00	4'999.00	97'961.35	1.00	
Véhicule com. AEBI	1.00	81931.00	0.00	0.00	0.00	81931.00	40	81'930.00	0.00	0.00	81'930.00	1.00	
Véhicule Toyota	1.00	43614.90	0.00	0.00	0.00	43614.90	40	43'613.90	0.00	0.00	43'613.90	1.00	
Saleuse Portée TP	1.00	26900.00	0.00	0.00	0.00	26900.00	40	26'899.00	0.00	0.00	26'899.00	1.00	
Chariot élévateur TP Neuwirth	1.00	19999.60	0.00	0.00	0.00	19999.60	40	19'998.60	0.00	0.00	19'998.60	1.00	
Véhicule com. Ladog	1.00	137000.00	0.00	0.00	0.00	137000.00	40	136'999.00	0.00	0.00	136'999.00	1.00	
Véhicule Subaru Forester	1.00	8000.00	0.00	0.00	0.00	8000.00	40	7'999.00	0.00	0.00	7'999.00	1.00	
Pelle Takeuchi TB016A	1.00	22874.40	0.00	0.00	0.00	22874.40	40	22'873.40	0.00	0.00	22'873.40	1.00	
Collecteurs d'eau usée	50'000.00	547798.45	0.00	7'201.80	0.00	540596.65	10	497'798.45	5'798.20	5'798.20	503'596.65	37'000.00	
Aménagement du cimetière	0.00	0.00	91'195.60	0.00	0.00	91195.60	10	0.00	9'195.60	9'195.60	9'195.60	82'000.00	
Digues de protection	218'000.00	1036323.65	871'743.35	719'909.60	0.00	1188157.40	10	818'323.65	39'833.75	39'833.75	858'157.40	330'000.00	
Mensuration fédérale	5'000.00	114677.70	0.00	0.00	0.00	114677.70	10	109'677.70	4'999.00	4'999.00	114'676.70	1.00	
Réseau d'eau potable	799'000.00	2949610.05	0.00	35'779.00	0.00	2913831.05	8	2'150'610.05	61'221.00	61'221.00	2'211'831.05	702'000.00	
Déchetterie du Rosselin	352'000.00	440000.00	0.00	0.00	0.00	440000.00	10	88'000.00	36'000.00	36'000.00	124'000.00	316'000.00	
Turbinage II	525'000.00	854410.60	0.00	0.00	0.00	854410.60	8	329'410.60	67'000.00	67'000.00	396'410.60	458'000.00	
Actions La Bedjuasse des eaux	100'000.00	100000.00	0.00	0.00	0.00	100000.00	0	0.00	0.00	0.00	0.00	100'000.00	
PGEE	19'000.00	76877.80	0.00	0.00	0.00	76877.80	10	57'877.80	6'000.00	6'000.00	63'877.80	13'000.00	
Zones à aménager	697'000.00	2425199.65	14'882.00	0.00	0.00	2440081.65	10	1'728'199.65	79'882.00	79'882.00	1'808'081.65	632'000.00	
Plate-forme panoramique	0.00	29023.60	0.00	0.00	0.00	29023.60	10	29'023.60	0.00	0.00	29'023.60	0.00	
Route forestière	31'000.00	78883.05	21'600.00	22'500.00	0.00	77983.05	10	47'883.05	11'000.00	11'000.00	58'883.05	19'100.00	
Aménagement étang Plan du Fou	5'000.00	11149.05	0.00	0.00	0.00	11149.05	10	6'149.05	4'999.00	4'999.00	11'148.05	1.00	
Aménagements agricoles	82'000.00	375217.70	166'552.60	38'100.00	0.00	503670.30	10	293'217.70	25'452.60	25'452.60	318'670.30	185'000.00	
Total	4'945'008.00	19'301'643.15	1'620'244.60	849'993.40	20008858.55	14'356'635.15		14'356'635.15	691'145.20	691'145.20	14'984'744.55	5'024'114.00	

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2016	2017	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	105.2%	105.0%	105.1%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2016	2017	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	20.3%	20.2%	20.3%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2016	2017	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	13.0%	12.1%	12.5%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.1 Taux global des amortissements	2016	2017	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	14.4%	14.1%	14.3%

4. Endettement net par habitant (I4)	2016	2017	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	3004	3045	3024

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2016	2017	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	135.2%	151.8%	143.5%

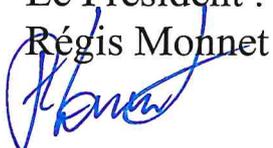
Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

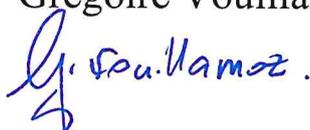
Certifié conforme par le Conseil communal en date du 28 mai 2018

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



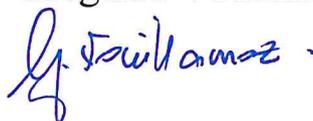
Les comptes 2017 ont été approuvés par l'assemblée primaire d'Isérables
en date du 21 juin 2018

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



Comptabilité
Expertise
Fiscalité
Impôt
Management
Audit Révision

A l'assemblée primaire de la
Commune d'Isérables
1914 Isérables

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2017

En exécution du mandat confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 72 ss de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, nous avons effectué l'audit des **comptes annuels 2017** de la Commune d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, incombe au Conseil. Celle-ci comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux recommandations de la profession. Sur la base de ces recommandations, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit de même que l'évaluation des risques relèvent du jugement de l'auditeur. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante pour former notre opinion. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions légales
- l'entretien final avec le Président de la Commune a eu lieu
- l'endettement net par habitant est considéré comme mesuré et a augmenté durant l'année
- les compétences en matière financière sont respectées
- selon notre appréciation la Commune est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Leytron, le 4 juin 2018 / NM

CEFIMA SA – Fiduciaire de Leytron

Nicolas MARTINET
Réviseur responsable

Patrice MARTINET

COMMUNE D'ISERABLES**Tableau des engagements hors bilan comptes 2017**

LIBELLE	MONTANT
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat tracteur Forcar	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat Félix	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat processeur	21'000.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen compte courant (25%) CHF 27'139.13	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen emprunt centre forestier (25%)	127'000.00
Cautionnement Prêt LIM Fondation Pro Aserablos	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la Raiffeisen (25%) déchiqueteuse à bois	22'500.00
Cautionnement Emprunt La Bedjuasse des eaux SA	5'000'000.00
Total	5'170'500.00

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
assemblée primaire

Ofinco, art. 30, al. 2, litt. d, e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2017

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire			Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du Conseil Municipal	Montant	Conseil municipal décision du:	Montant				
	Néant									
Les compétences de l'AP se montent à 1'100'000										

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires
assemblée primaire
Ofinco, art. 69quater et quinquies

Exercice comptable 2017

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date d'information à l'assemblée primaire
	Néant				

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau